

Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
MARTINIQUE



**CTCS-Martinique**

**cirad**  
LA RECHERCHE AGRONOMIQUE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT



**FREDON**  
MARTINIQUE



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

# Canne à Sucre

N°1- 1er Janvier  
au 28 Février

2026

**Animateur inter-filières :** Teddy OVARBURY  
(FREDON).

Jacques-Edouard EUGENIE  
(FREDON).

**Animatrice filière :**  
Marion TAILLIEZ (CTCS)

**Crédit photo :** Centre Technique de la canne à sucre

# À retenir

## A retenir

Avec une pluviométrie excédentaire en janvier, et déficitaire en février, l'année 2026 commence avec un enherbement quasi-similaire aux mois de fin 2025. Les parcelles suivies sont enherbées avec des graminées comme l'herbe de Guinée (*Panicum maximum*) et de la petite herbe à riz (*Echinochloa colona*) pour les jeunes plantées. L'ensemble des parcelles sont concernées par les lianes. Pour les parcelles récoltées en 2025, les activités de désherbage manuel sont réduites, ces dernières étant en fin de cycle. Pour la parcelle plantée tardivement des opérations mécaniques et chimiques permettent de maîtriser l'enherbement. Des attaques de rats sont observées sur certains secteurs, mais elles sont pour le moment maîtrisées. Il faudra par ailleurs être vigilants sur ces attaques suite à la récolte des premières parcelles de 2026 sur les prochains mois.



**24.3°C**

sur 24°C attendus



**+28H11**

sur les deux mois



**104.3 mm**

sur 98.4 mm attendus



**14.8 km/h**

sur 15.7 km/h habituellement

Source : Météo France - Moyennes Janvier - Février 2026

## LE RESEAU DE SURVEILLANCE

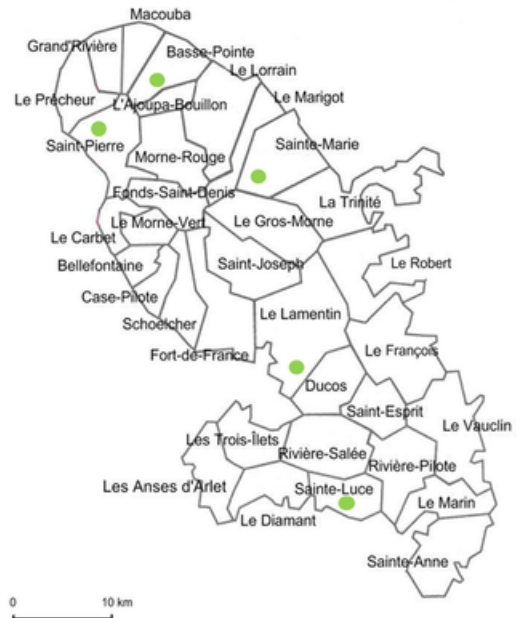
### Réseau de surveillance : 5 parcelles

- Lamentin,
- Sainte-Luce,
- Basse-Pointe,
- Sainte-Marie
- Saint-Pierre.

### Méthode :

- Suivi des principales espèces d'adventices et de leur développement,
- Observations visuelles des symptômes de maladies et des dégâts de ravageurs.

**Fréquence** : 2 observations par mois et par site tous les 15 jours.



● Localisation des parcelles du réseau de surveillance

## SITUATION GLOBALE

Suivi	Janvier-25				Février-25			
	Niveau de présence	Parcelles touchées* / observées	Evolution	Risque	Niveau de présence	Parcelles touchées* / observées	Evolution	Risque
Enherbement	Moyen	4/5	→	Moyen	Moyen	3/5	→	Fort
Rongeurs (rats)	Faible	2/5	→	Moyen	Faible	2/5	→	Moyen

### Niveau de présence et de risque :

■ Absence   
 ■ Faible : A surveiller, risque possible   
 ■ Moyen : possibilité d'impact sur la canne   
 ■ Fort : impact certain sur la canne

\* Parcelle ayant un niveau de présence moyen et fort en note globale de recouvrement

# Bilan par parcelle observée


## PARCELLE CAS01 - LAMENTIN

 **Date de plantation** : 09/2023  **Dernière récolte / Âge de la canne** : 8,7 mois  **Variété** : B 69.566

L'enherbement de la parcelle du Lamentin oscille entre 15 et 30% en janvier et février 2026. En effet, l'enherbement des canaux est de plus en plus important ce qui impacte directement la parcelle. De nombreuses lianes comme *Vigna unguiculata* sont observées en bordure.

Les graminées (*Paspalum fasciculatum* et *Panicum maximum*) sont davantage localisées en bordure mais ne semblent pas entrer sur toute la surface.

Par ailleurs, on observe également quelques attaques de rats et des cannes couchées.

 ***Paspalum fasciculatum* (canne d'eau) et *Rottboellia cochinchinensis* (herbe à riz) en bordure, *Vigna unguiculata* (+++) *Meremia aegyptia*, *Momordica charentia* et quelques amarantes et euphorbes.**

## PARCELLE CAS02 - SAINTE LUCE

 **Date de plantation** : 11/2025  **Dernière récolte / Âge de la canne** : 3,5 mois  **Variété** : B 69.566

La parcelle a été plantée début novembre 2025, sur un terrain remodelé mais très humide.

Des ornières ont été créées et on observe de l'eau stagnante. Ces facteurs entraînent la pousse de nombreuses adventices, lianes comme petits graminées. En janvier et début février, le recouvrement en adventices est estimé à 50%, notamment à cause de la petite herbe à riz (*Echinochloa oryzoides*) qui a investi les rangs et inter-rangs. Des ipomées sont également présentes et de jeunes pousses d'herbe de guinée (*Panicum maximum*) sont apparentes. Un désherbage chimique a été mené sur le rang et inter-rang, ramenant un recouvrement en adventices nul fin février.

 **Vigilance sur *Echinochloa colona* (petite herbe à riz) et l'herbe de guinée (*Panicum maximum*).**

## PARCELLE CAS03 - SAINTE MARIE

 **Date de plantation** : fin 06/2024  **Dernière récolte / Âge de la canne** : 8 mois  **Variété** : B 69.566

La parcelle est considérée comme propre, avec un enherbement de 15% en janvier et février 2026. Les taches d'adventices sont à la fois des lianes (*Vigna unguiculata*, *Meremia aegyptia*, *Vigna luteola*) et des monocotylédones comme l'herbe pirogue (*Setaria barbata*).

Les canaux et bordures sont régulièrement entretenus chimiquement et mécaniquement, ce qui limite l'enherbement de la parcelle.

Des appâts pour les rongeurs ont été placés en bordure, ce qui limite les attaques sur la parcelle.


 ***Vigna unguiculata*, *Vigna luteola*, *Meremia aegyptia*, *Setaria barbata*, *Solanum americanum***

## PARCELLE CAS04 - BASSE POINTE

 **Date de plantation** : 09/2016, en attente de replantation  **Dernière récolte / Âge de la canne** : 02/02/26  **Variété** : R579

En janvier 2026, l'enherbement de la parcelle se situe autour de 30% avec le redémarrage de l'herbe de Guinée (*Panicum maximum*) sur certaines zones, et des touffes de lianes (*Momordica charentia*, *Meremia aegyptia*, *Vigna unguiculata*) et des dicotylédones au sol (*Cleome ruditosperma*, Euphorbes, *Peperomia pellucida*). La parcelle a été récoltée le 02/02/2026, avec un rendement d'environ 88T/ha.


Après 10 ans, la parcelle sera replantée en 2026 : elle a donc été labourée fin février. L'enherbement est donc nul à la fin de ce mois.

 ***Vigna unguiculata*, *Momordica charentia*, *Meremia aegyptia*, Euphorbes, *Panicum maximum*, *Peperomia pellucida***

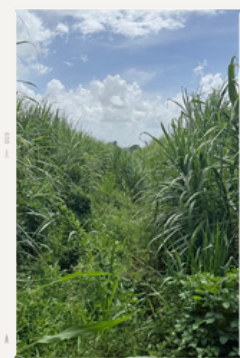
## PARCELLE CAS05 - SAINT PIERRE

 **Date de plantation** : 08/2021  **Dernière récolte / Âge de la canne** : 10 mois  **Variété** : B 69.566

L'enherbement de la parcelle est autour de 30% en janvier et février 2026. Des opérations d'arrachage manuel de l'herbe de guinée (*Panicum maximum*) ont été menées lors des mois précédents, néanmoins cette adventice tenace repousse. Le *Mucuna puriens* (poil à gratter), est en fleurs et produit des gousses urticantes, limitant les opérations de désherbage manuel. D'autres dicotylédones sont également présentes en plus ou moins grande quantité (*Meremia aegyptia*, *Emilia fosbergii*, *Momordica charentia*, *Cleome ruditosperma*).

 **Grande vigilance sur le *Panicum maximum* + *Mucuna puriens* + *Momordica charentia* + *Merremia aegyptia***

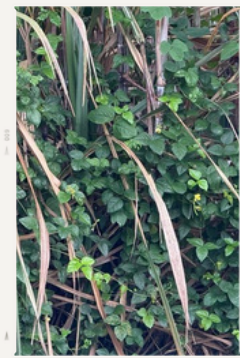
Attention la B69.566 est particulièrement sensible aux attaques de rongeurs (écorce tendre). A surveiller.



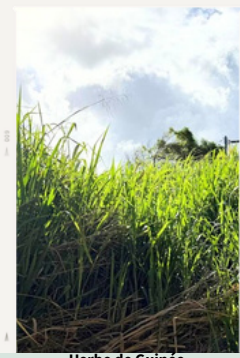
Canal  
27/02/2026



Rangs enherbés  
08/01/2026



Lianes - *Vigna*  
02/02/2026



Herbe de Guinée  
15/01/2026



Gousse et fleur Poil à gratter -  
02/02/2026

# Focus sur les principaux bioagresseurs identifiés

## ADVENTICES

Pression: **Moyen (15 à 50 %)**



**Conditions optimales de développement du nuisible** : Chaleur, précipitations

**Principales espèces identifiées en janvier et février 2026 :**

- Dicotylédones : *Merremia aegyptia*, *Vigna unguiculata*, *Vigna luteola*, *Momordica charantia*, Euphorbes, *Cleome ruditosperma*, *Emilia fosbergii*
- Monocotylédones : *Panicum maximum*, *Paspalum fasciculatum*, *Rottboellia cochinchinensis*, *Setaria barbata*, *Echinochloa colona*

**Situation terrain et évaluation du risque** : L'enherbement des parcelles suivies est préoccupant mais arrive à être maîtrisé par les dernières interventions manuelles du cycle. En revanche, le risque demeure élevé, les producteurs ayant de moins en moins de solutions pour rentrer dans les parcelles à ce stade.

### METHODES DE MAÎTRISE EN COURS DE CULTURE

- Désherbage mécanique et manuel (voir [Pratiques agroécologique en culture de canne à sucre](#))
- Entretien des bordures et des canaux

## RONGEURS : RATS

Pression : **Nulle à Moyenne**



*Espèce exotique envahissante, selon l'arrêté du 7 juillet 2020*

**Conditions optimales de développement du nuisible** : Chaleur, précipitations, cannes mûres, post-récolte

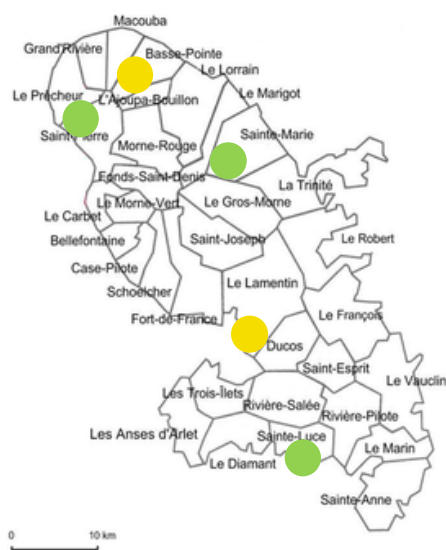
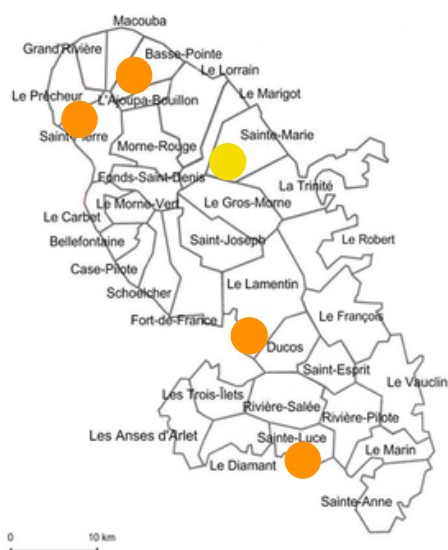
**Principales espèces identifiées** : *Rattus rattus*, *Rattus norvegicus*

**Situation terrain et évaluation du risque** : Deux parcelles observées sont impactées par des attaques de rats en janvier, contre une en février (car l'autre a été récoltée). Les autres parcelles ne sont pas impactées pour le moment mais le risque reste présent pour la suite du cycle.

**Le risque d'attaques de rats est élevé sur les parcelles restées sur pied et ayant des variétés sensibles.**

### METHODES PROPHYLACTIQUES

- Choix de variétés moins sensibles aux attaques de rats
- Entretien des abords des chemins et parcelles
- Stockage des denrées alimentaires dans des locaux adaptés et contenant hermétiques
- Piégeage



**CARTES DE PRESENCE ET RISQUES DES BIOAGRESSEURS DE LA CANNE - JANVIER/FEVRIER 2026**

Niveau de présence et de risque :

- Absence
- Faible : A surveiller, risque possible
- Moyen : possibilité d'impact sur la canne
- Fort : impact certain sur la canne

## Compléments d'informations

- [Pratiques agroécologique en culture de canne à sucre](#)



**Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.**

La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.

Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**

